



SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Doller

Guide d'information
Elaboration du SAGE



Conseil Général
Haut-Rhin 



Qu'est ce qu'un SAGE ?

L'objectif du **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est d'aboutir à une **gestion raisonnée** de la ressource en eau et de la rivière, **partagée** par tous les acteurs du bassin versant.

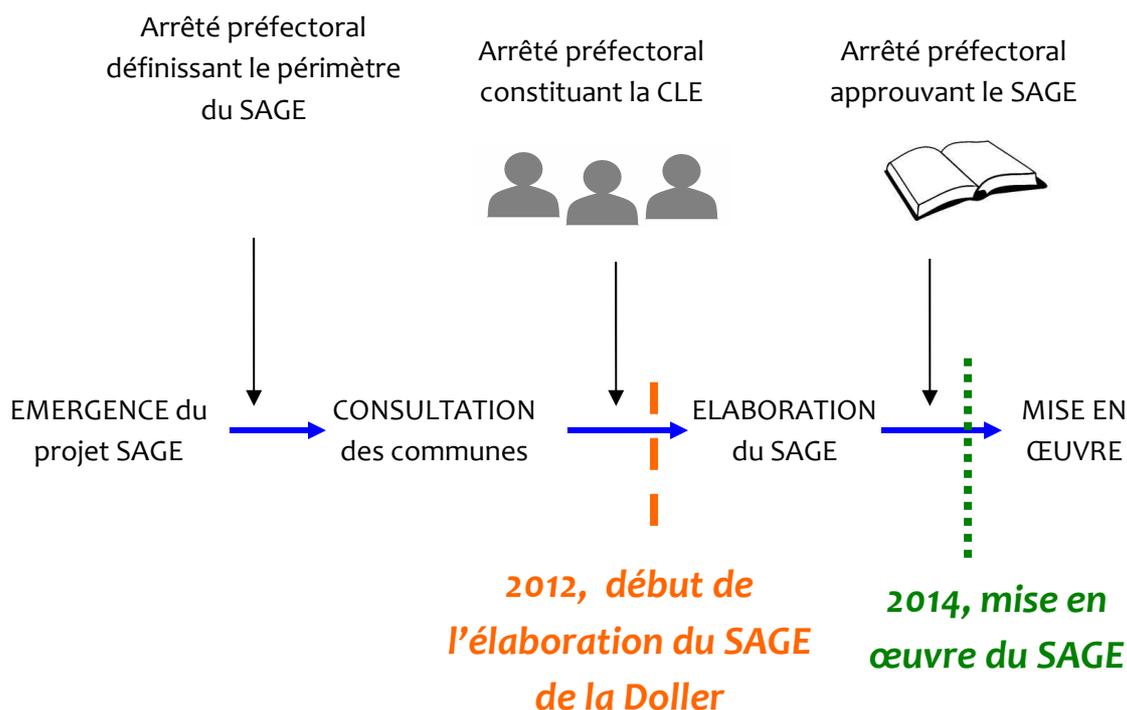
Le SAGE est élaboré par une Commission Locale de l'Eau (**CLE**) représentative des élus locaux (syndicats, collectivités) et des autres acteurs comme les services de l'état, les organisations professionnelles, les usagers, les associations de consommateurs et les associations de protection de l'environnement.

Un **animateur SAGE** recruté par le Département et l'Agence de l'Eau, accompagne la CLE pour son élaboration.

Le SAGE est une déclinaison locale du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse avec lequel il doit être compatible.

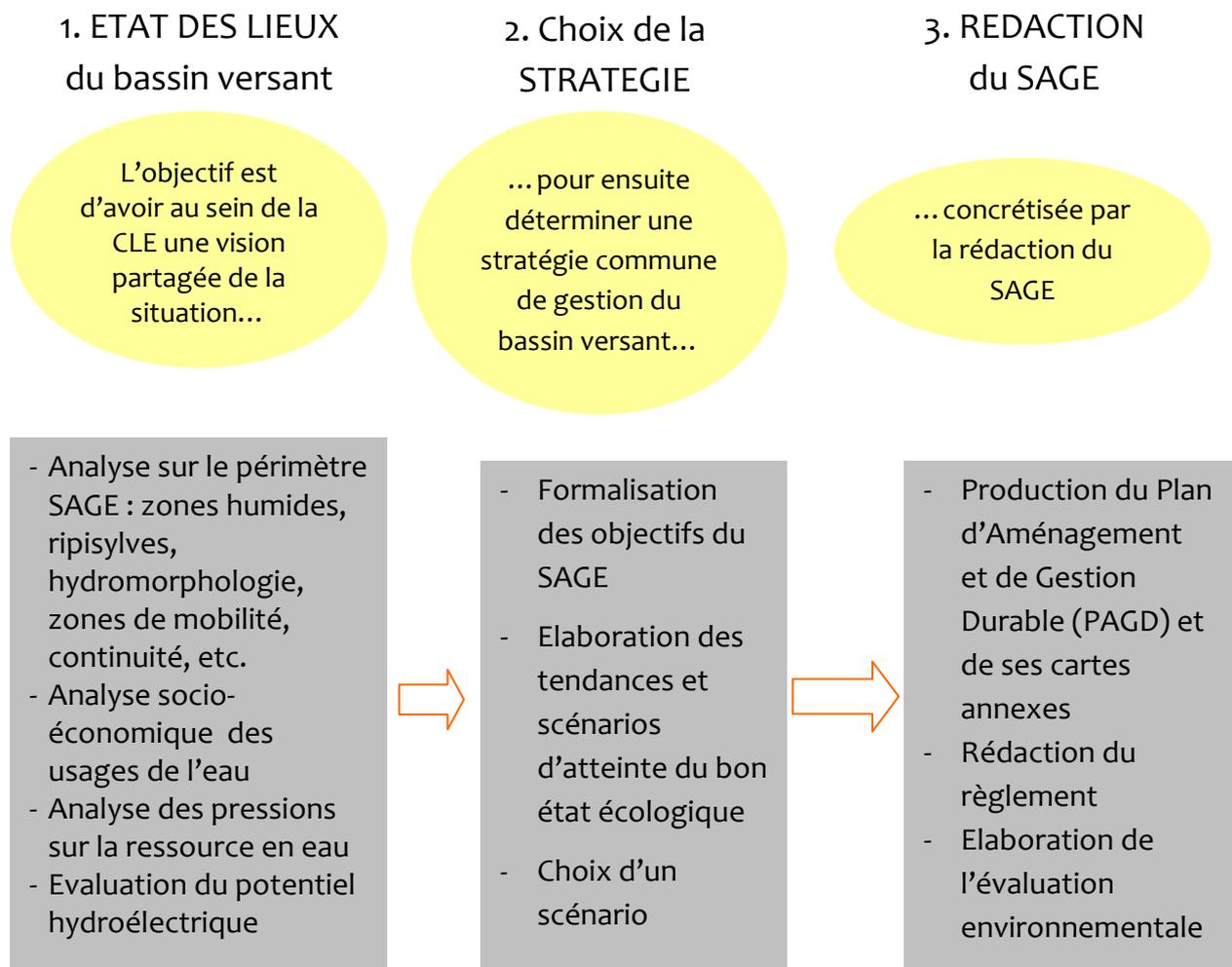
Les étapes du SAGE

De l'émergence du projet à la mise en œuvre, la procédure globale d'établissement du SAGE est la suivante :



L'élaboration du SAGE :

La phase d'élaboration du SAGE se décline en trois étapes :



Ce que le SAGE va changer ...

Le SAGE est principalement constitué :

- D'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) accompagné de cartes et opposable aux administrations (décisions d'urbanisme, déclarations et autorisations Loi sur l'Eau). Ce document précise les objectifs du SAGE.
- D'un Règlement opposable aux tiers précisant les prescriptions réglementaires.



Désormais, la consultation du SAGE de la Doller et l'avis de la CLE sont des étapes incontournables dans les projets d'aménagement.

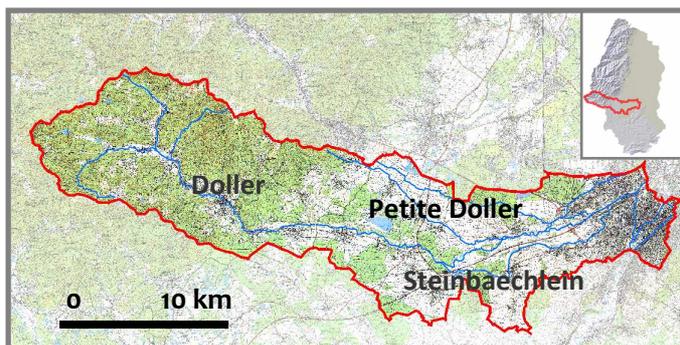
Echéances à retenir ...



- 2011 / 2012 : Etat des lieux sur le périmètre SAGE
- 2012 / 2013 : Choix d'une stratégie commune
- 2013 / 2014 : Rédaction et adoption du SAGE par la CLE
- 2014 ... Mise en œuvre du SAGE

Le périmètre du SAGE Doller

Il s'étend sur 30 communes, pour une superficie de 280 km² et un linéaire de cours d'eau de plus de 110 km. Les principaux cours d'eau sont la Doller, le Steinbaechlein et la Petite Doller.



Les membres de la CLE

La CLE se compose de syndicats de rivières, de syndicats des eaux, de communautés de communes, de chambres consulaires, des syndicats agricoles, des fédérations de pêche et de chasse, d'Alsace Nature, du Département, de la Région, des services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, et de l'Agence Régionale de Santé.

En ligne...

Retrouvez aussi les informations du SAGE Doller sur :

www.infogeo68.fr , tapez « sage doller » dans la recherche rapide.



Glossaire :

CLE :	Commission Locale de l'Eau
PAGD:	Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
SAGE:	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE :	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Pour plus de renseignements :

N'hésitez pas à contacter :

Sylvain CUENOT - Animateur SAGE

Service Aménagement des Rivières

Département du Haut-Rhin

100 Avenue d'Alsace – BP 20351

68006 COLMAR Cedex

Par téléphone : 03.89.30.65.20

Par fax : 03.89.21.64.50

Par mail : cuenot.s@cg68.fr